

Février 2017



CONTOURNEMENT OUEST DE NÎMES

NOUVELLE LIAISON ROUTIÈRE
ENTRE LA ROUTE D'ALÈS ET L'A9

**Concertation du 27 février
au 7 avril 2017**

Contacts Presse

DREAL Occitanie : Brigitte PONCET

05 62 30 26 33 - brigitte.poncet@developpement-durable.gouv.fr

Préfecture du Gard : Ronald PASSET

04 66 36 40 18 - ronald.passet@gard.gouv.fr



PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE

SOMMAIRE

1 - CONTOURNEMENT OUEST DE NÎMES : UNE NOUVELLE LIAISON ROUTIÈRE ENTRE LA ROUTE D'ALÈS ET L'A9.....	3
1.1 - RN106 : un axe structurant à réaménager, en liaison avec l'A9.....	3
1.2 - Une nouvelle route de 12 km avec quatre points d'échanges.....	4
2 - CONTOURNEMENT OUEST DE NÎMES : PROJET SOUMIS À LA CONCERTATION.....	6
2.1 - Un projet global à 3 objectifs.....	6
2.2 - Variantes de tracé et d'échangeurs.....	6
2.2.1 -Segment 1 : De l'autoroute jusqu'au péage de sortie.....	8
2.2.2 -Segment 2 : Entre le chemin de Canteperdrix et le chemin des Dixmes.....	8
2.2.3 -Segment 3 : Entre le chemin des Dixmes et la RD907.....	9
2.2.4 -Segment 4 : De la RD907 à la RN106 actuelle.....	9
2.3 - Calendrier et financement prévisionnels.....	10
3 - CONTOURNEMENT OUEST DE NÎMES : UNE RÉPONSE AUX PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE.....	11
3.1 - Une route bien intégrée dans son environnement.....	11
3.1.1 -Garantir le fonctionnement hydraulique des espaces traversés.....	11
3.1.2 -Protéger la faune et la flore.....	11
3.1.3 -Bien s'intégrer dans les paysages.....	11
3.2 - Un cadre de vie préservé pour les habitants.....	11
3.3 - Une meilleure organisation des déplacements.....	12
4 - CONTOURNEMENT OUEST DE NÎMES : CONCERTATION DU 27 FÉVRIER AU 7 AVRIL 2017.....	13
4.1 - Quatre réunions publiques.....	13
4.2 - S'informer et donner son avis.....	14
4.2.1 -Dossiers, expositions et registres de concertation.....	14
4.2.2 -Comment donner son avis autrement que sur les registres.....	14

1 - Contournement Ouest de Nîmes : une nouvelle liaison routière entre la route d'Alès et l'A9

A partir du 27 février, la concertation sur le Contournement Ouest de Nîmes est ouverte. Un large dispositif est mis en place à cette occasion (réunions publiques, expositions, documentation, site internet...) pour permettre aux habitants et acteurs du territoire de prendre connaissance du projet et d'exprimer leurs remarques.

Très attendu, le projet de contournement Ouest de Nîmes doit permettre de mieux relier la RN106 à l'autoroute A9, en s'affranchissant des contraintes urbaines dans Nîmes.

Ce nouvel équipement raccordera à terme le pays Cévenol à l'arc autoroutier méditerranéen et contribuera au développement de l'ouest de l'agglomération nîmoise.

Le projet a été relancé en 2015 avec une inscription de 10 M€ au contrat de plan Etat-Région 2015/2020 ainsi répartis : 50% Etat et 50 % collectivités partenaires (1/3 Région Occitanie-Pyrénées-Méditerranée, 1/3 Département du Gard et 1/3 agglomérations d'Alès et de Nîmes). Ce financement permettra de réaliser les études, les acquisitions foncières et les premiers travaux.

Essentiel pour réduire les difficultés actuelles sur la RN106 dans Nîmes, le Contournement Ouest de Nîmes est porté par l'État et les collectivités partenaires (Conseil régional Occitanie, Conseil départemental du Gard, Alès Agglomération et Nîmes Métropole, Pôle Métropolitain Nîmes-Alès).

De plus, trois communes sont directement concernées par le tracé : Caveirac, Milhaud et Nîmes.

1.1 - RN106 : un axe structurant à réaménager, en liaison avec l'A9

La RN106 relie les Cévennes, depuis le sud lozérien, au couloir languedocien. Elle prend une importance particulière en raccordant le pôle industriel alésien aux axes de transports rapides de l'arc méditerranéen. C'est pourquoi elle a déjà été aménagée à 2x2 voies avec statut de route express entre Alès et La Calmette, sur 28 kilomètres.

Au-delà, jusqu'à l'entrée nord de Nîmes, la route nationale alterne des créneaux à 2x2 voies et à 3 voies. Des aménagements sont prévus pour avoir à terme une infrastructure à 2x2 voies jusqu'à l'entrée Nord de Nîmes. Plus au sud, l'itinéraire actuel de la RN106 s'inscrit directement dans la ville, constituant le boulevard Ouest de Nîmes sur une longueur de 7 km environ. Ce boulevard traverse des zones urbaines de plus en plus denses jusqu'au giratoire de la sortie A9 de Nîmes Ouest. Ce secteur a déjà fait l'objet d'aménagements partiels de requalification, notamment en termes de protections sonores et de sécurisation des carrefours (Paratonnerre, La Cigale, Kennedy).

La RN 106 accueille à la fois les trafics de transit, d'échange et local, répondant à plusieurs fonctions : desserte d'un large territoire, accès à l'agglomération nîmoise et déplacement dans la zone urbaine dense. Elle supporte donc jusqu'à 45 000 véhicules par jour sur sa partie la plus chargée, sans être dimensionnée en conséquence. S'ensuivent des ralentissements et des congestions pour les usagers et des nuisances pour les riverains.

Sur un territoire attractif, aussi bien pour les populations que pour les activités économiques, on entrevoit une augmentation de ces fréquentations dans les années à venir. Il devient désormais prioritaire de prévoir un nouvel aménagement pour offrir de nouvelles alternatives de déplacement de transit et d'échanges : le Contournement Ouest de Nîmes.



Légende : 28 000 à 35 000 véhicules par jour sur la RN106 actuelle dans Nîmes

1.2 - Une nouvelle route de 12 km avec quatre points d'échanges

Le projet de Contournement Ouest de Nîmes consiste en la construction d'une infrastructure nouvelle d'un linéaire d'environ 12 km assurant la déviation par l'ouest de l'agglomération nîmoise, de la RN106 entre le nord de Nîmes, et l'A9 au sud.

L'actuelle RN106 sera alors déclassée en voirie locale.

4 points d'échanges sont prévus au niveau de :

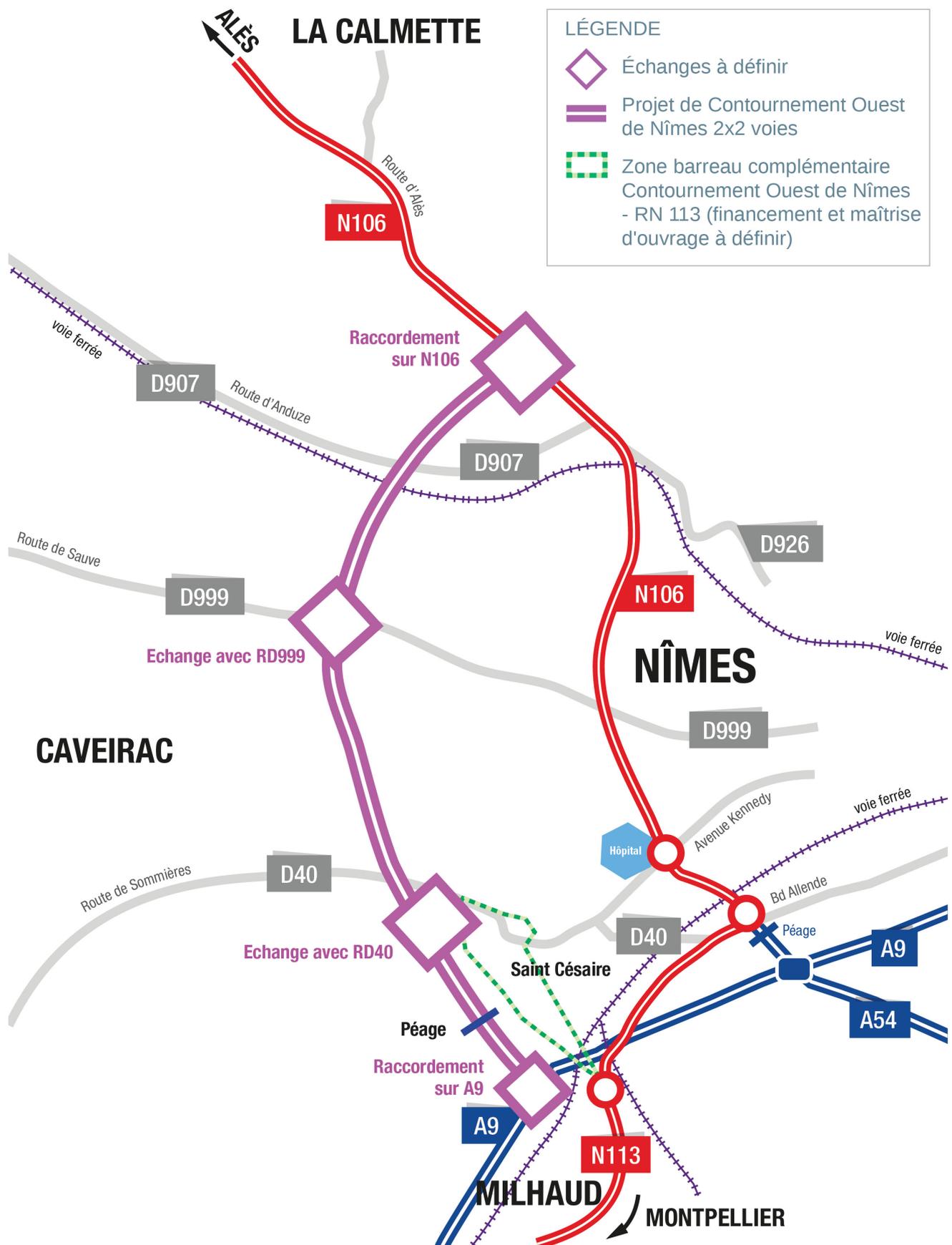
- la RN106 au nord de Nîmes (échangeur assurant également les possibilités de liaison vers le projet de déviation Nord prévu par le Conseil départemental du Gard),
- la RD999 (route de Sauve),
- la RD40 (route de Sommières),
- l'A9 (nouvel échangeur situé sur la commune de Milhaud).

Les caractéristiques envisagées sont :

- une route à 2x2 voies,
- une vitesse de référence à 110 km/h.

Le Contournement Ouest de Nîmes est compatible avec un barreau complémentaire vers la RN113, dont les études et travaux pourraient être concomitants.

Projet de Contournement Ouest de Nîmes - Schéma de principe



2 - Contournement Ouest de Nîmes : Projet soumis à la concertation

La phase de concertation sur le Contournement Ouest de Nîmes porte sur 3 points :

- l'opportunité du projet
- le choix des variantes de tracé
- l'organisation des échanges

2.1 - Un projet global à 3 objectifs



2.2 - Variantes de tracé et d'échangeurs

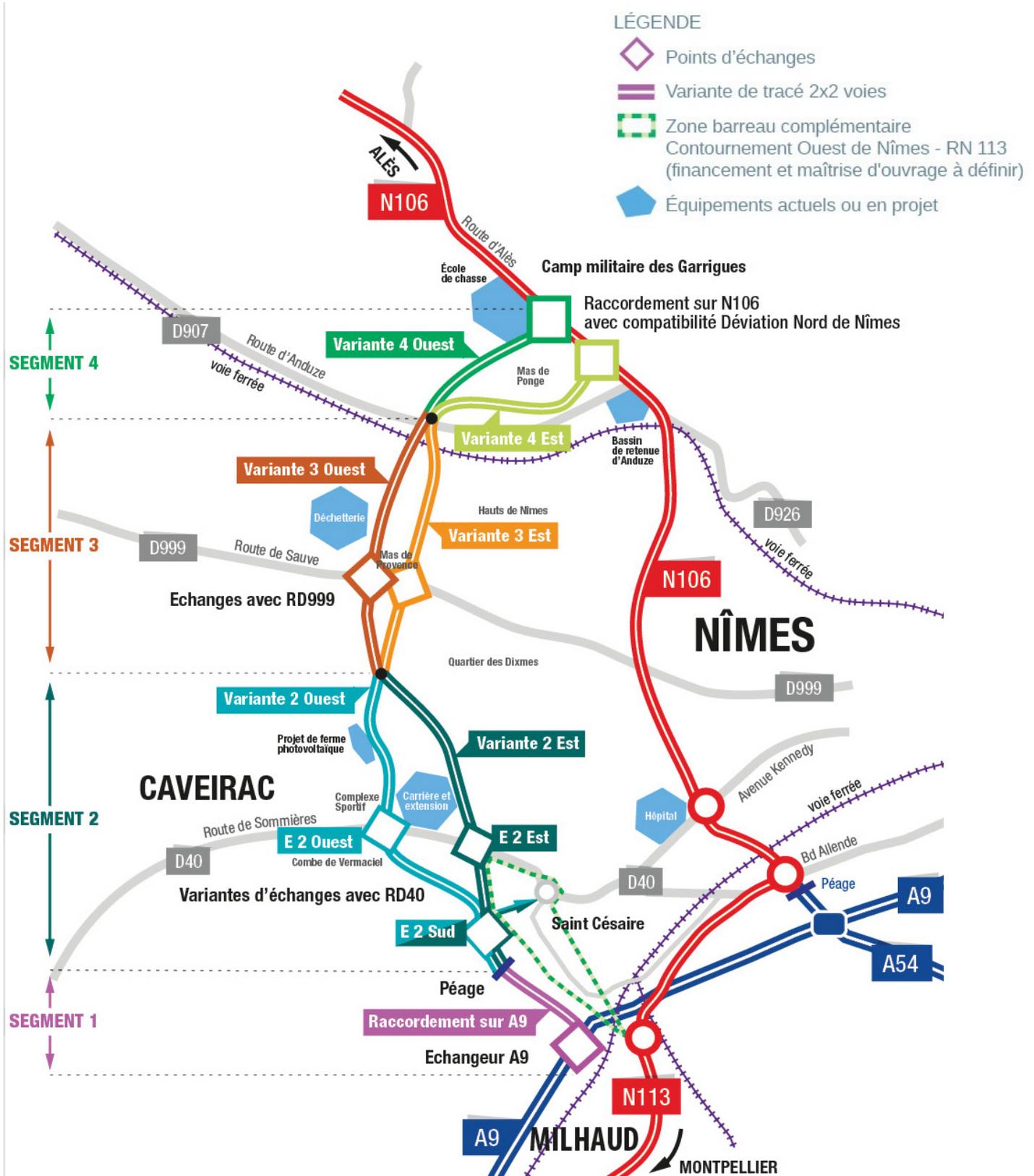
Un tracé découpé en 4 segments...

Le projet est divisé en 4 segments. Dans chaque segment, 1 ou 2 options sont possibles, chacune pouvant se connecter à n'importe laquelle des options du segment suivant. Chaque variante est examinée segment par segment et une analyse multicritères est établie permettant de proposer le tracé optimal.

... avec 4 échangeurs :

- Raccordement à la RN 106 au nord de Nîmes
- Échanges avec RD999 (Route de Sauve)
- Échanges avec RD40 (Route de Sommières)
- Raccordement à l'A9 à Milhaud

Projet de Contournement Ouest de Nîmes : variantes de tracés et d'échanges



2.2.1 - Segment 1 : De l'autoroute jusqu'au péage de sortie

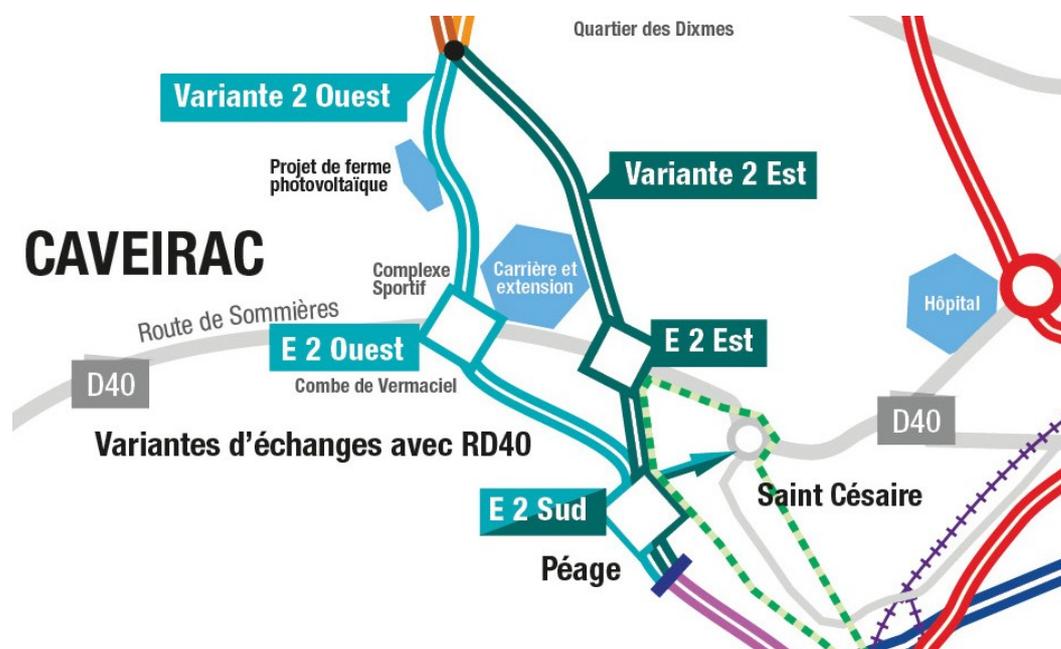


Un seul tracé est possible du fait des normes géométriques autoroutières (distance entre échangeurs, présence d'un ouvrage de franchissement de la voie ferrée, courbe de l'autoroute...).

Un échangeur avec l'A9

- Fortes contraintes géométriques et normes autoroutières (distances indispensables entre échangeurs autoroutiers).
- Échangeur complet permettant de rejoindre toutes les directions (vers Montpellier, Avignon ou Marseille).

2.2.2 - Segment 2 : Entre le chemin de Canteperdrix et le chemin des Dixmes



2 variantes de tracé possibles

- Un tracé par l'Ouest de la carrière est plus long et plus près du village de Caveirac. Il n'est pas compatible avec le projet de ferme photovoltaïque.
- Un tracé à l'Est de la carrière plus près de la future zone d'urbanisation de Nîmes est nettement plus court et plus direct, il morcelle moins le territoire de Caveirac.

3 possibilités d'échanges avec la route de Sommières

- Soit au droit de la RD40 (échangeurs E2 Est ou E2 Ouest), l'échangeur devra être dénivelé et sera géométriquement complexe pour assurer la transparence hydraulique.
- Soit plus au sud, avec un raccordement sur un giratoire existant réaménagé et par une voie nouvelle à créer entre le futur échangeur et la RD40.

2.2.3 - Segment 3 : Entre le chemin des Dixmes et la RD907



2 variantes de tracé possibles

- Le tracé à l'Ouest du Mas de Provence, est plus long mais plus éloigné des maisons des Hauts de Nîmes.
- Il existe un tracé plus court par l'Est du Mas de Provence.

2 localisations d'échanges avec la route de Sauve (RD 999) selon la variante de tracé.

2.2.4 - Segment 4 : De la RD907 à la RN106 actuelle



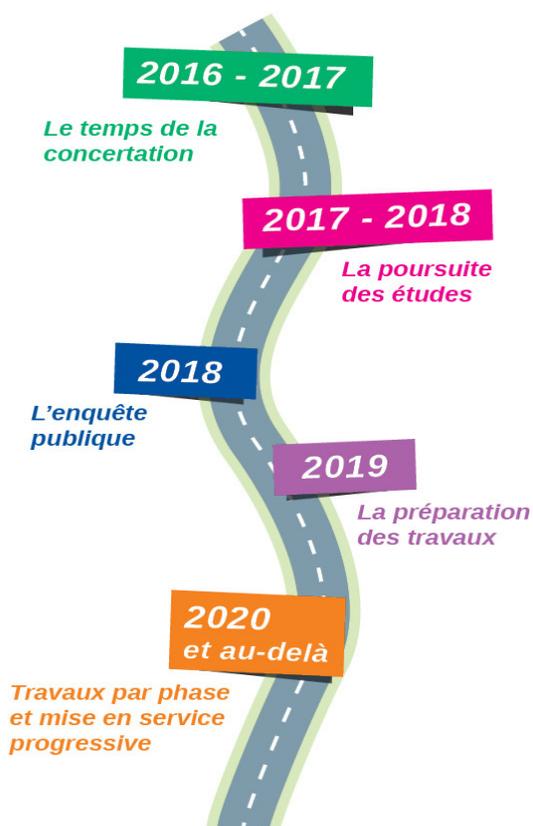
2 variantes de tracé possibles

- À l'Ouest, un tracé direct, près de l'école de Chasse.
- À l'Est, un tracé en courbe proche de la RD907.

Pour le franchissement de la RD907 et de la voie ferrée, un seul point de passage est possible.

2 localisations de raccordement sur la RN106 selon la variante de tracé avec une compatibilité avec la Déviation Nord de Nîmes à assurer impérativement.

2.3 - Calendrier et financement prévisionnels



Coût prévisionnel	
Coût total estimé	
160 à 180 M€	
Financement 2015-2020 : 10 M€	
> État	> Département du Gard
5 M€	1,67 M€
> Région Occitanie	> Pôle Métropolitain Nîmes Alès
1,67 M€	1,67 M€

3 - Contournement Ouest de Nîmes : Une réponse aux perspectives de développement du territoire

3.1 - Une route bien intégrée dans son environnement

Le Contournement Ouest de Nîmes est une nouvelle infrastructure. Une attention particulière est apportée à la réduction des impacts environnementaux.

3.1.1 - Garantir le fonctionnement hydraulique des espaces traversés

Le projet garantit nécessairement la transparence hydraulique des espaces traversés, en préservant des zones d'expansion naturelle des crues et en veillant à ne pas aggraver les risques d'inondations. Il s'agit de respecter le cycle de l'eau.

Fossés étanches dans les zones sensibles, bassins de confinement des pollutions accidentelles, traitement des eaux avant rejet en milieu naturel... autant de mesures qui viendront protéger le périmètre rapproché des captages en eau potable et la préservation des cours d'eau.

3.1.2 - Protéger la faune et la flore

Le projet insiste sur la préservation des espaces naturels et de la végétation remarquables, et la restauration de milieux naturels dans les secteurs dégradés. Afin de réduire les impacts au minimum, le tracé évitera les zones à fort enjeu environnemental. Des clôtures pourraient être posées le long de la voie dans les secteurs sensibles.

Des passages pour la faune sous la route pourraient être aménagés. Les délaissés pourront être également valorisés sur les plans écologique et paysager.

3.1.3 - Bien s'intégrer dans les paysages

Les talus seront adoucis pour améliorer l'insertion dans le site. Un équilibre entre les remblais et les déblais sera recherché. Des modelages paysagers réutiliseront les matériaux excédentaires. Le projet pourra comprendre également le traitement des formes des talus rocheux, un programme de reboisement et un traitement architectural des ouvrages d'art et des équipements routiers, selon le besoin.

3.2 - Un cadre de vie préservé pour les habitants

Le projet prendra en compte la protection acoustique des riverains, selon la réglementation en vigueur, avec la mise en place de buttes de terre ou de mur antibruit le long du tracé dans tous les secteurs bâtis exposés.

Un traitement architectural et paysager (plantations d'accompagnement, modelage du

terrain) sera aussi réalisé.

Les accès et les chemins, les voies communales, les chemins DFCI (Défense de la Forêt Contre les Incendies), les sentiers de randonnées... seront maintenus ou reconstitués.

Avec la mise en service du Contournement Ouest de Nîmes, une requalification de l'actuelle RN106 (boulevard Ouest) pourra être mise en oeuvre, en faveur des transports collectifs et des modes actifs (marche, vélo...).

3.3 - Une meilleure organisation des déplacements

Le Contournement Ouest de Nîmes va contribuer à l'amélioration du fonctionnement de l'ensemble du secteur, en diminuant notamment la saturation routière dans la ville centre et en favorisant le transit en provenance d'Alès vers l'A9.

Le Contournement est aussi complémentaire des projets de développement urbain du secteur (Portes Ouest et Nord, projets d'urbanisation de Nîmes et Caveirac...). Il permettra de mieux organiser les entrées d'agglomération et de desservir les pôles et équipements, en favorisant notamment l'intermodalité (Centre Hospitalier Universitaire, pôles d'échanges, liaison vers ligne T2 de tram'bus Diagonal...).

Les encombrements de circulation dans le centre de Nîmes, sur le Boulevard Ouest et même à travers Milhaud seront diminués. Cette fluidité retrouvée permettra un gain de temps pour les usagers, notamment sur certains trajets quotidiens parmi les plus couramment empruntés.

Repères

> 18 000 à 33 000 véhicules par jour à l'horizon 2035 sur le Contournement Ouest de Nîmes.

> 25 à 30 % de réduction de trafic sur l'actuelle RN106 dans Nîmes.

4 - Contournement Ouest de Nîmes : Concertation du 27 février au 7 avril 2017



La phase de concertation sur le Contournement Ouest de Nîmes est ouverte du 27 février au 7 avril 2017. Durant cette période, le public peut donner son avis sur le programme et les objectifs, exprimer ses attentes et ses remarques.

À l'issue de cette phase de concertation et des choix réalisés, les études seront affinées. Le projet sera à nouveau soumis aux habitants dans le cadre de l'enquête préalable à la Déclaration d'Utilité Publique prévue en 2018.

4.1 - Quatre réunions publiques

- Nîmes, jeudi 2 mars 2017, à 18h30, Kinopolis Nîmes, 130 rue Michel Debré,
- Caveirac, mardi 7 mars 2017 à 18h30, Salle Polyvalente, 20 rue de la Pépinière,
- Milhaud, jeudi 9 mars 2017 à 18h30, Centre socio-culturel, 10 Place Frédéric Mistral,
- Alès, lundi 13 mars 2017 à 18h30, Salle du Capitole, 10 place de l'Hôtel de Ville

4.2 - S'informer et donner son avis

4.2.1 - Dossiers, expositions et registres de concertation

Consultables pendant les heures d'ouverture des sites suivants :

- Mairies de Caveirac, Milhaud, Nîmes,
- Préfecture du Gard et Hôtel du Département du Gard,
- Hôtel d'Agglomération de Nîmes Métropole à Nîmes,
- Hôtel d'Alès Agglomération à Alès,
- Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Occitanie
- Registre numérique sur www.contournement-ouest-nimes.fr

4.2.2 - Comment donner son avis autrement que sur les registres

Registre numérique sur le site : www.contournement-ouest-nimes.fr

Mail : concertation@contournement-ouest-nimes.fr

Courrier postal : Concertation Contournement Ouest de Nîmes,
DREAL Occitanie Direction Transports,
520 allée Henri II de Montmorency,
34 064 Montpellier Cedex 2

Infos+

Projet, expositions, modalités de concertation, actualités...

www.contournement-ouest-nimes.fr